MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ



INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction des services de transport

Arrêté du 12 octobre 2015 portant agrément de médecins et psychologues au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains

NOR: DEVT1523841A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 12 octobre 2015, les psychologues dont les noms suivent sont agréés pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains: M. Benoît BOURNAIX et Mme Kelly SAVIDAN.